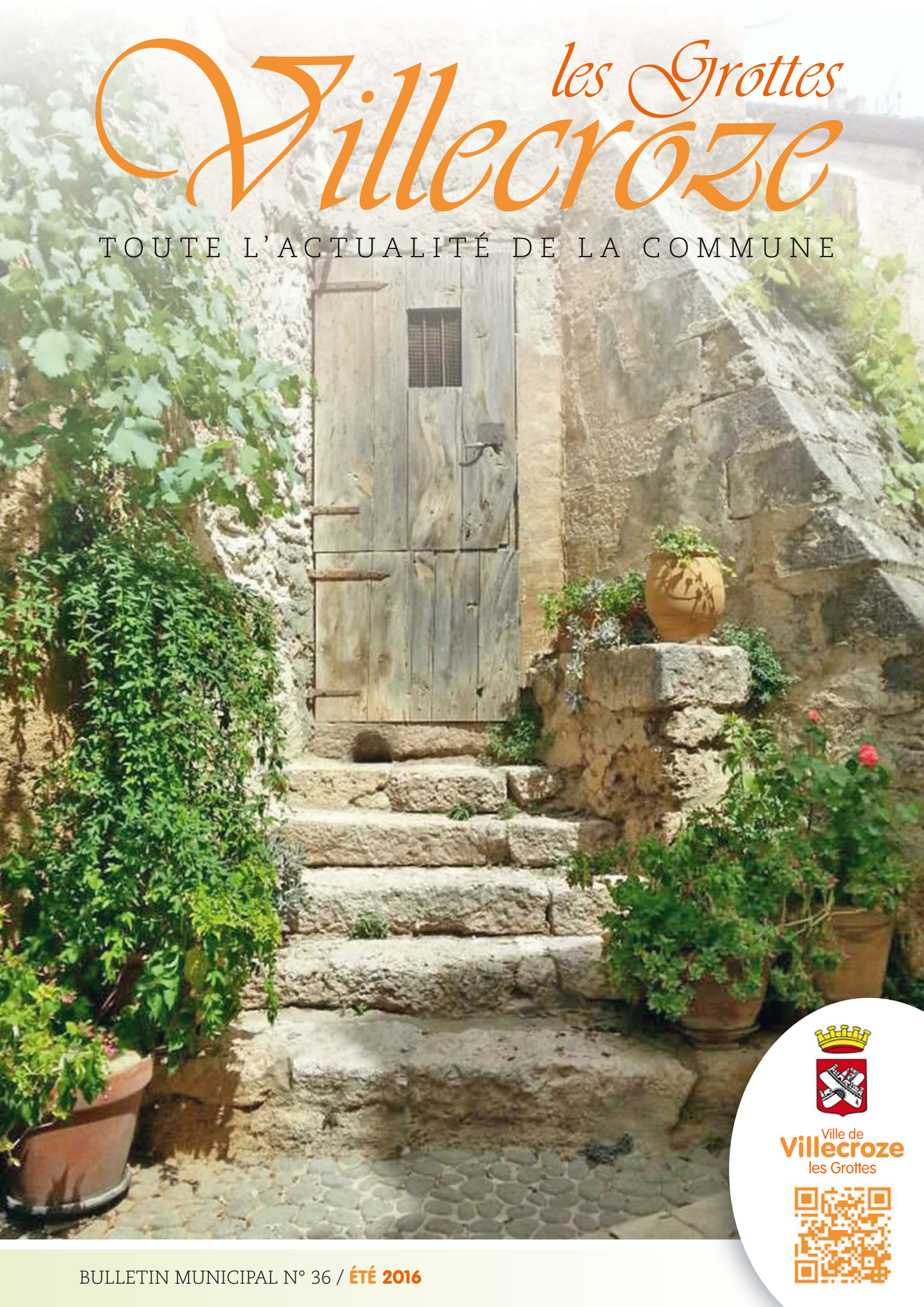


Villecroze *les Grottes*

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

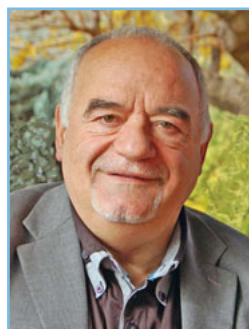


Ville de
Villecroze
les Grottes



Sommaire

Le mot du Maire	p. 2
Le parc	p. 3
Un tourisme dynamique	p. 4
Un été festif	p. 6
L'école communale	p. 8
La nouvelle bibliothèque	p. 9
L'eau en régie municipale	p. 10
Le budget 2016	p. 12
Le mot de la police rurale	p. 13
La Poste	p. 14
Le CCAS	p. 15
Vie associative	p. 16
État civil	p. 19
Agenda des manifestations	p. 20



Mes chers administrés,

Voici quelques lignes pour vous donner des informations sur les réalisations en cours et, surtout, pour vous souhaiter un bon été à Villecroze.

Comme nous vous l'avions promis, le service de l'eau potable a été repris par la mairie.

Tout ce qui a été entrepris pour l'eau, que ce soit la qualité de l'eau par chloration gazeuse, les travaux à venir ou encore la gestion à distance, est détaillé page 10 de ce bulletin.

Pour le projet de rénovation urbaine du parc et du parking du Pré de Fine, nous avons reçu les notes d'intention des architectes qui ont concouru. Fin juin, le conseil municipal s'est ainsi réuni pour ne retenir qu'un seul des projets proposés. Nous vous le présenterons bientôt lors d'une réunion publique à laquelle vous serez conviés prochainement.

Bonne lecture.

Votre Maire,
Rolland Balbis



Jardinière et mur en pierres, réalisés par la voirie, à l'entrée du vieux village.

LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
08h30-12h00 et 13h30-17h00

Jeudi :

08h30-12h00

Tél. : 04 94 70 63 06

Courriel : accueil@mairie-villecroze.com

Site : www.mairie-villecroze.com

URBANISME

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.com

C.C.A.S.

Sur rendez-vous

Courriel : ccas@mairie-villecroze.com



Sécurisation des abords surplombant le théâtre de verdure.

La commune est actuellement en phase de réflexion pour l'aménagement et la rénovation de différentes zones du village, dont le parc municipal.

Pendant cette phase, la commune souhaite mettre l'accent sur le nettoyage et le petit entretien.

Le contrat triannuel pour l'entretien du parc avec la société Le Savoir Vert, qui comprenait entre autres de nouvelles plantations, a pris fin en mars et n'a pas été renouvelé.

Par contre, le nombre d'heures de travail de l'agent en charge du parc, Isabelle Bucchetti, a été augmenté et du petit matériel d'entretien (tondeuse et taille-haies) a été acquis par la commune.

Les travaux de sécurisation se poursuivent. Des rambardes en fer forgé ont ainsi été posées côté Est de l'accès aux grottes et autour du petit théâtre de verdure du parc. La seconde tranche de la réfection de l'éclairage des Grottes va également être réalisée.

Enfin, la commune réfléchit à une solution pour remplacer, de manière pérenne et à coût raisonnable, les palmiers du parc.

Nous vous rappelons que le parc est ouvert à tous toute l'année.

Du 1^{er} avril au 30 septembre, vous pouvez profiter de ce cadre exceptionnel de 8h30 à 20h30.

Les grottes troglodytiques nichées dans le parc peuvent se visiter et sont ouvertes aux horaires suivants :

> Juillet et août :

10h30-12h30 et 14h-17h tous les jours

> Septembre :

10h30-12h30 et 14h-17h du mercredi au dimanche

> Octobre :

14h-17h du mercredi au dimanche

> Visite commentée :

à 17h les jours d'ouverture.

Tarif des Grottes

Entrée : 4 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

A partir de 10 personnes : 3 € par personne

Que vous soyez vacancier ou villecrozien, l'office de tourisme vous offre ses ressources. Vous y trouverez :

- > l'agenda des manifestations locales
- > des idées de sortie et des bons plans
- > le programme du cinéma La Tomette à Salernes
- > la brochure des sentiers de randonnées balisés
- > les horaires de bus
- > un service photocopie
- > le Wi-Fi gratuit.

De plus, pendant tout l'été, l'office de tourisme vous propose de découvrir Villecroze avec les yeux et les oreilles d'animateurs passionnés :

- > visite commentée du village le mercredi à 11h en juillet et août
- > balade contée dans le vieux village le vendredi à 20h en juillet et août
- > visite commentée des grottes à 17h les jours d'ouverture
- > visite commentée de Château Thuerry le vendredi à 14h30
- > visite commentée de la Poterie du Soleil, artisan d'art, le mardi et le jeudi à 11h30.



L'office de tourisme est ouvert :

> du 1^{er} juin au 31 août :

du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 15h30-18h30
samedi 9h30-12h30
dimanche (du 19 juillet au 16 août) 9h30-12h30

> du 1^{er} au 30 septembre :

du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h30-17h30
samedi 9h30-12h30.



Se repérer à Villecroze

Edité pour deux ans et cofinancé par la mairie et les annonceurs locaux, le plan-guide est destiné aux nombreux touristes qui visitent notre beau village.

Il met en valeur la place principale, avec ses restaurants, ses allées de platanes et son vieux lavoir. Il indique clairement l'accès à la partie médiévale du village et toute la partie piétonne du vieux village ressort avec une couleur spécifique. Il met également à l'honneur les fontaines. La zone verte du plan indique le parc municipal, sa cascade et ses grottes troglodytiques.

La table d'orientation à l'entrée du parking du Pré de Fine reprend les mêmes couleurs.

Un nouveau panneau d'orientation, implanté sur le parking du Pré de Fine, indique aux vacanciers le parc, la place et le vieux village.

Villecroze, village fleuri...

Le jury régional de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a attribué à la commune de Villecroze la première fleur des Villes et Villages Fleuris. Jean-Louis Roux, 1^{er} adjoint, Joëlle Swanet et Martine Fayaubost,



conseillères municipales en charge de ce dossier ainsi que Gilles Grioche, président de l'association Les Amis des Fleurs sont allés recevoir ce prix des mains de Renaud Muselier, président délégué de la région PACA, à l'Hôtel de Région à Marseille. L'embellissement du village par le fleurissement réfléchi et engagé a permis l'obtention de cette belle distinction.

...et village et caractère

L'association des Villages de Caractère du Var a créé un nouveau logo pour ce label et a édité une nouvelle brochure présentant les 13 villages classés : Ampus, Aups, Bargème, Callian, Collobrières, Cotignac, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Mons, Saint-Martin de Pallières et Villecroze. Un site internet dédié sera mis en ligne début 2017.

Ce label, mettant à l'honneur les villages typiques varois, est un plus dont la commune peut être fière et auquel les vacanciers sont sensibles.



Villages de
Caractère
du Var®



*Remise de la première fleur à l'Hôtel de Région à Marseille.
De gauche à droite : Gilles Grioche, Renaud Muselier,
Jean-Louis Roux, Joëlle Swanet et Martine Fayaubost.*

Se promener à Villecroze et autour

L'office de tourisme a actualisé la brochure sur les sentiers de randonnées balisés. Editée en anglais et en français, cette brochure est disponible :

- > à la vente à l'office de tourisme pour 0,50 €
- > en téléchargement sur le site :
<http://www.villecroze-tourisme.com/>
- > sur l'application gratuite Wikiloc
- > en scannant le QR code ci-contre :



L'Art dans le parc

Du 1^{er} juillet au 15 septembre, c'est la 2^e édition du festival de l'Art dans le Parc. En vous promenant dans le parc, vous surprendrez des œuvres d'art contemporain, intégrées dans le cadre du parc comme autant de pépites à découvrir.

Le vide-greniers

Le vide-greniers estival aura lieu dimanche 21 août dans tout le village, avec plus de 200 emplacements.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016.

Le programme sera encore remarquable cette année :

- > Découverte de la vie de village au début du 20^e siècle avec une rétrospective de Villecroze autrefois
- > Les grottes seront ouvertes aux horaires habituels
- > Des visites commentées du village auront lieu le samedi à 15h et le dimanche à 11h et 15h. Le départ se fera à l'office de tourisme
- > La Poterie du Soleil, artisan d'art, proposera des visites guidées de son atelier de 10h à 12h samedi et dimanche.

Toutes les manifestations proposées sont gratuites.

Journées du Patrimoine
VILLECROZE *les Grottes*
17 et 18 septembre 2016

RETROSPECTIVE DU VILLAGE D'AUTREFOIS
Venez redécouvrir la vie quotidienne du village au début du XX^e siècle

LA POTERIE DU SOLEIL
Dans une ancienne poterie du XVIII^e siècle Visite de l'atelier, de la boutique et présentation des techniques de fabrication et différents modes de cuisson

⊕ De 9h00 et 18h30

VISITE COMMENTÉE DU VILLAGE
Des ruelles du village médiéval au parc des grottes troglodytiques, venez (re)découvrir les richesses de ce village classé Village de caractère du Var

⊕ Le samedi à 15h00 & le dimanche à 11h00 et 15h00 – RDV devant l'Office de Tourisme

LES GROTTES TROGLODYTIQUES
Visite des grottes fortifiées et aménagées par le seigneur local au XVI^e siècle. Etonnant décor de concrétions, stalactites, bassins, cascade, formations du tuf...

⊕ De 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Visites gratuites !
04.94.67.50.00







2nde édition du FESTIVAL DE L'ART Parc de Villecroze



Du 1^{er} juillet au 15 septembre 2016
Inauguration le vendredi 8 juillet * 18h

La Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre

L'office de tourisme, en partenariat avec le CACS, vous propose 5 randonnées : samedi 24 septembre, dimanche 25 septembre, vendredi 30 septembre, samedi 2 octobre et dimanche 3 octobre.

Ces balades sont gratuites et accompagnées par un guide. La réservation auprès de l'office de tourisme est obligatoire.

Toutes les autres sorties varoises sont répertoriées dans le dépliant de la semaine Varoise de la Randonnée Pédestre disponible à l'office de tourisme.

La Sainte-Catherine

« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine », dit le dicton.

La mairie a souhaité organiser pour la première fois cette fête de la Sainte-Catherine dimanche 27 novembre afin que tout jardinier puisse faire son choix parmi les nombreux exposants qui seront présents ce jour-là et planter sans risque !

Commerçants, associations, organisateurs d'événements sur la commune :

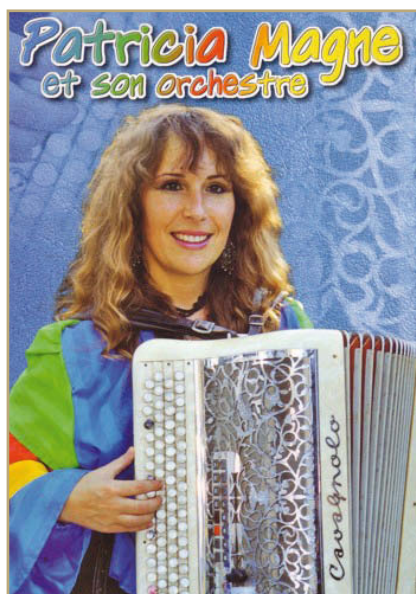
Pour élargir la promotion de vos événements, pensez à nous communiquer les dates de vos manifestations (concerts, expositions...).

officetourisme@mairie-villecroze.com

Saint-Romain 2016

Pour la Saint-Romain, le comité des fêtes a concocté un programme alléchant :

- > **samedi 13 août** : soirée festive avec le groupe Jerrycan, sur la place Général de Gaulle
- > **dimanche 14 août** : soirée festive avec Patricia Magne et son orchestre, sur la place Général de Gaulle
- > **lundi 15 août** :
 - apéritif-concert sur la place Général de Gaulle
- descente aux flambeaux
- feu d'artifices son et lumières à 22 h au Théâtre de Verdure
- soirée festive avec le groupe Mirage, sur la place Général de Gaulle
- > **mardi 16 août** :
 - grand aioli sur la place Général de Gaulle avec animation musicale (chant, piano, percussions)
 - concours de boules avec l'Union Bouliste Villecrozienne.



La Bourse aux Plantes

Le dimanche 24 avril a eu lieu la 14^e édition de la Bourse aux Plantes sur le thème Notre terroir.

Par une journée ensoleillée mais venteuse, le parc de Villecroze a accueilli une vingtaine d'exposants, dont plusieurs villecroziens : l'école de Villecroze, le domaine de Majoulière, l'association Les amis des fleurs, le Savoir Vert, Emmanuelle Groignet et le SMHV (Syndicat Mixte du Haut-Var). À tous un grand merci.

Plusieurs animations ont été proposées :

- > animation musicale par le Trio La Cigale
- > contes au petit théâtre de Verdure avec Martine Jaegly
- > atelier pour les enfants avec Joyce Favre
- > service brouette (merci à la pépinière Dalmasso pour le prêt des brouettes) grâce aux jeunes du village
- > recyclage et compostage avec le SMHV.



Un cadre exceptionnel pour une manifestation très prisée.

Un grand merci aux bénévoles et à l'équipe municipale qui se sont occupés de l'organisation et de la buvette.

Rendez-vous pour la prochaine édition le dimanche 30 avril 2017.

La sécurité à l'école

Avant les vacances de Pâques, les enfants ont fait un exercice de situation d'urgence. Cet exercice, demandé par l'Inspection de l'Education Nationale dans toutes les écoles, simule l'intrusion, par effraction, d'une personne étrangère à l'école.

Mobilisant les enfants, les enseignants et les pompiers, l'exercice s'est bien déroulé à Villecroze et sera reconduit une fois par trimestre.

L'exercice en cas d'incendie est, pour sa part, effectué une fois par an.

La cantine scolaire

Plus de 100 enfants sont inscrits à la cantine cette année et les repas sont répartis en deux services.

Pour assurer de bonnes conditions de repas pour les enfants, la mairie a recruté une personne supplémentaire sur un contrat de 20h. D'autre part, 3 membres du personnel communal travaillant à l'école ont entamé une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Au niveau des menus, la commune a pour objectif d'introduire des denrées d'origine biologique, issues de circuits courts, dans les repas. Ce projet sera vraisemblablement opérationnel pour la rentrée 2017.

Cependant, en attendant de pouvoir introduire des aliments bio dans les menus, la commune s'engage plus avant dans une démarche de développement

durable. Le personnel de la cantine effectue déjà un tri des déchets, en utilisant les containers de tri de la commune. Désormais, la cantine aura ses propres bacs de tri, fournis par le Syndicat Mixte du Haut-Var et une valorisation des déchets sera mise en place.

Une mise aux normes de l'affichage des menus est en cours. Depuis le début d'année, un code couleur indique sur les menus la classe des aliments : vert pour les fruits et légumes, bleu pour les produits laitiers, marron pour les féculents et rouge pour la viande, le poisson et les œufs. Bientôt, un code indiquera la présence d'allergènes dans les aliments servis : par exemple, 1 pour le lait, 2 pour le blé, etc.

Dans un souci de maintien de la qualité des menus, le tarif des repas à la cantine va évoluer à partir de septembre et passer à 3 euros le repas.

Les activités périscolaires

Plus des $\frac{3}{4}$ des enfants de l'école participent aux activités périscolaires du jeudi après-midi. La lecture avec Maryse Sappa, les danses avec Aurélie Geler, la relaxation avec Vincent Sémon, le sport avec Lez'Arts du sport, les premiers secours avec Nicolas Silvy sont autant d'activités qui ont été reconduites pour 2015-2016. De nouvelles activités les ont rejointes : chant avec Raphaël Gasen, atelier chocolat avec

Les sucreries de Lisandre, équitation avec Yannick Garesche, cuisine avec Oana Briscaru, pétanque avec Gilles Cabiten, skate avec Franck Eyriey, sport avec Agnès Chavier.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de permuter les activités au gré des désirs de chacun, le planning des activités étant établi par classes, divisées en demi-groupes.

Atelier Equitation avec les CP jeudi 19 mai à Salernes.





Etagères démontées, cartons remplis, le déménagement se prépare.

La bibliothèque a emménagé dans ses nouveaux locaux en janvier. Tous les meubles et plus de 260 cartons ont ainsi rejoints la nouvelle structure boulevard Charles Bernard.

Un grand merci aux bénévoles, pour leur don de cartons, et au personnel de la voirie qui a assuré le déménagement !

Est venu ensuite le temps de l'aménagement, du rangement, de l'installation du téléphone et d'internet.

Enfin, la bibliothèque a pu ouvrir ses portes au public le mardi 1^{er} mars.

Les nouveaux locaux, de plain-pied et lumineux, ont commencé ainsi à vivre leur vie de bibliothèque.

Les horaires sont inchangés :

Mardi 16h-18h
Mercredi 10h-12h et 15h-18h30
Jeudi 10h-12h
Samedi 10h-12h30

Parmi les nouveautés, le prêt est maintenant

informatisé et la bibliothèque dispose d'un catalogue, sur lequel chaque adhérent peut consulter sa liste de prêt, effectuer des réservations, faire des recherches. Le catalogue est accessible en ligne à l'adresse :

http://www.orpheemedia.net/villecroze/opac_net/

La bibliothèque a désormais une page sur Facebook : Bibliothèque municipale de Villecroze.

Pendant les heures d'ouverture, un Ipad et deux ordinateurs sont à la disposition du public.

L'aménagement de la façade sud est en cours : un banc a pris place devant la baie vitrée, des jardinières ainsi qu'une table d'extérieur ont été commandées. Sur les côtés sud et ouest, des lettres en terre cuite vont être apposées, afin de signaler au mieux la bibliothèque.

L'aménagement du côté nord, avec la création d'un jardin de lecture, est prévu dans un second temps. Aménagé en restanques, bénéficiant de l'ombre des chênes, ce jardin permettra de se détendre autour d'un livre dans un environnement calme et verdoyant.



L'intérieur de la nouvelle bibliothèque.

Un nouveau mode de gestion de l'eau et de l'assainissement

Depuis le 9 février 2016, la production, l'exploitation, la distribution d'eau potable ainsi que la collecte des eaux usées sont assurées en régie directe par la commune.

Comment s'organise la régie ?

La régie a été créée par délibération du 3 décembre 2015 et ses statuts ont été validés par le conseil municipal.

Un conseil d'exploitation a été créé. Il est composé du maire, Rolland Balbis, des adjoints Jean-Louis Roux et Pierre Constans et de Jean-Jacques Peirano, en tant que membre extérieur au conseil.

Magali Godano a été désignée comme directrice de la régie, et Grégory Lopez a été recruté sur le poste d'agent technique responsable.

Quel est le budget affecté à ce nouveau service intégré ?

La section fonctionnement s'équilibre à 360 589 € en recettes et en dépenses.

La section investissement s'équilibre à 128 416 € en recettes et en dépenses.

Cette année, la mise en place d'une supervision (30 000 €) est en projet. 4 000 € sont prévus pour l'entretien de la chloration gazeuse. Le lancement du marché public pour la réfection de la conduite au chemin du Colombier est en cours. Le service technique de la régie de l'eau vient de se doter d'une voiture.

A l'horizon 2017, le captage des Ubacs recevra un nouveau poste de production.

Comment payer sa facture d'eau et d'assainissement ?

L'équipe administrative et technique accueille et informe les administrés en mairie.

Ensemble, Magali Godano et Grégory Lopez procèdent à la facturation. Actuellement, vous avez la possibilité de payer par chèque ou en espèces, directement à la Trésorerie Générale d'Aups.

A partir de l'année 2017, lorsque l'actualisation du fichier des abonnés sera finalisée, vous pourrez demander à être mensualisé.

Quelles sont les missions de ce nouveau service public ?

Cela commence par la mise à jour du fichier des abonnés et la gestion de la facturation comme nous l'avons vu, mais des connaissances techniques sont également indispensables pour les relevés de compteurs, deux fois par an pour contrôler et facturer au réel.

Le service assure une mission d'intervention et de dépannage sur les réseaux d'eaux publics (eau potable et eaux usées), ainsi que la production (chloration) et la gestion de l'eau.

Il s'agit d'une part de contrôler les analyses effectuées par un laboratoire extérieur mandaté par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et, d'autre part, de procéder en interne à des analyses concernant par exemple le taux de chlore ou la turbidité, sur site ou chez les abonnés.

L'objectif est de doser efficacement les eaux, sans surchloration, en adéquation avec le Plan Vigipirate.

Enfin, l'agent technique supervise la réalisation des travaux neufs et des extensions de réseaux, les opérations de réfection et de maintenance sur l'existant, et assure un contrôle régulier afin de détecter d'éventuelles fuites au plus tôt.



Le véhicule du service de l'eau.



Travaux sur la RD 557 pour un branchement individuel neuf.

Quels sont les changements pour les administrés par rapport à la gestion de la SEERC ?

Au mois de mai dernier, durant le week-end de la Pentecôte, un violent orage a éclaté, causant de multiples dégâts : rupture d'un câble de transmission et boîtier grillé par la foudre entre le forage des Défends et le réservoir des Baguiers.

La gestion intégrée, en direct, a permis de réagir efficacement et rapidement. Grégory Lopez, en astreinte, a pu intervenir le dimanche matin à 7 h, avec l'appui des sous-traitants pour dépanner le réseau en provisoire.

Quelques jours plus tôt, une conduite fuyarde a été détectée au chemin des Ségalières et a nécessité la réfection de quatre branchements en sous-terrain.

Cette réactivité, le rapport de proximité qui s'établit avec les administrés ainsi que le fait d'avoir une équipe référente constituent de vrais atouts pour une gestion efficace.

La volonté de la municipalité est de maîtriser les coûts afin de ne pas augmenter le prix de l'eau.

Quels sont les projets pour continuer à professionnaliser ce service ?

Un service de supervision en télégestion à distance devrait être mis en place très prochainement.

Il s'agit de contrôler les différents sites de production (les réservoirs des Baguiers et des Ubacs, les forages du Défends et de la Colle), mais aussi les différents compteurs de sectorisation et du débitmètre des eaux d'assainissement en sortie du village.

Egalement, dans une démarche préventive pour pallier les risques inhérents aux orages, des liaisons-radios vont être établies entre ces sites, favorisant un réseau de communication efficace.

Peut-on compter sur des subventions pour mener à bien ces projets ?

Les notifications de l'Agence de l'Eau ont confirmé le versement de subventions pour :

- > la chloration
- > la supervision
- > la réfection de la conduite du Colombier
- > la pose d'un réducteur de pression et d'un débitmètre au rond-point des Esparrus pour ouvrir le réseau de la Colle sur la RD560.

Magali Godano a préparé un dossier auprès de la DETR pour le remplacement et la mise aux normes de la conduite d'eau potable du chemin du Colombier, et une nouvelle demande est également en cours auprès de l'Agence de l'Eau pour la pose d'électrovannes afin de réguler la consommation des fontaines du village. L'objectif est de diviser par deux les coûts de consommation.

La fontaine de la Place du Général de Gaulle et celle de la Marianne ont déjà fait l'objet de travaux de régulation en interne par Grégory Lopez : à présent, l'eau coule 12 heures par jour, entre 8h et 20h, contre 24h/24 auparavant.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Grégory Lopez à l'adresse suivante :

serviceeau@mairie-villecroze.com

Le point sur le budget 2016

Pour 2016, le **budget primitif** de la commune est de :

- > 1 810 000 € en fonctionnement
- > 580 000 € en investissement

Le budget de fonctionnement

Il bénéficie cette année d'un excédent de fonctionnement, dû à des recettes plus élevées que prévu en 2015 et à une économie des dépenses par rapport au prévisionnel sur le budget 2015.

Un endettement raisonnable

En 2016, le ratio d'encours de la dette de 628 € / habitant. Ce ratio est nettement inférieur à la moyenne nationale.

Quatre emprunts sont en cours de remboursement : 3^e tranche de la réhabilitation du vieux village, travaux communaux divers, réfection et agrandissement de l'école, réhabilitation de la maison Roere pour un montant total de 1,016 million d'euros.

Les taxes votées en 2016

Les taux communaux sont inchangés pour les impôts suivants :

- > 17,50 % pour la taxe d'habitation
- > 13,60 % pour la taxe foncière sur le bâti
- > 74,22 % pour la taxe foncière sur le non bâti

Le taux d'imposition intercommunal, compris dans la taxe d'habitation, est inchangé, fixé au taux de 0,99 %.

Les associations subventionnées

Les subventions votées pour l'année 2016 se répartissent comme suit :

ADV	8 800 €
Amicale Sapeurs	135 €
Amis des Fleurs (Les)	800 €
Batoomka	720 €
CACS	1 620 €
DDEN	50 €
Donneurs de sang	180 €
FNACA	135 €
Gulliver	720 €
Jumelage	540 €
Lez'arts du sport	720 €
Olympique Judo Varois	360 €
Pêche de la Bresque	270 €
PEP 83	270 €
Rose d'Automne	1 620 €
Sahara Annilale	90 €
Société de chasse	540 €
Union Bouliste villecrozienne	270 €
TOTAL	17 840 €

Concernant le centre aéré Les Diablotins, une convention entre les mairies de Villecroze et de Tournour existe. En accord avec cette convention, la commune de Villecroze verse pour 2016 une participation de 6 000 €.

Recensement de la population

La population légale de Villecroze, établie par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), s'élève aujourd'hui à 1389 habitants.

Le dernier recensement effectué remonte à 2012.

Du 19 janvier au 18 février 2017, des agents recenseurs vont sillonner la commune pour effectuer un nouveau recensement de la population. Vous aurez la possibilité de répondre au questionnaire de recensement par internet.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.



Les troubles de voisinage

En journée, les bruits de voisinage peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont :

- > répétitifs
- > intenses
- > qu'ils durent dans le temps.

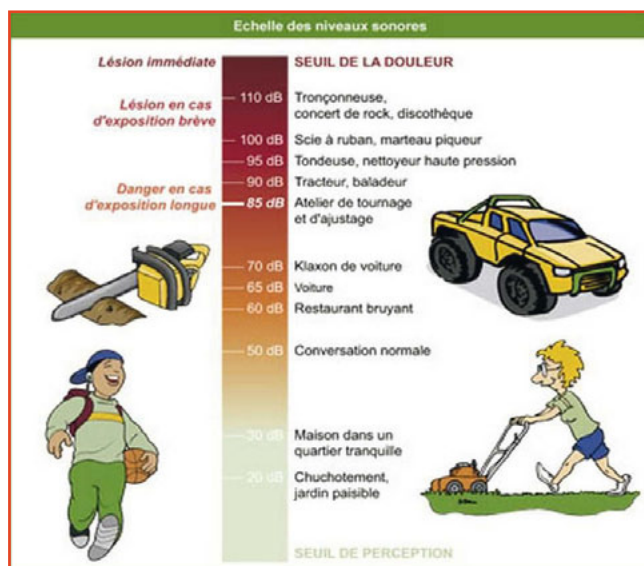
Ainsi, les bruits de tondeuses, élagueuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils peuvent être cause de nuisances.

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

De nuit, lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intense ni qu'il dure dans le temps. Le Code pénal (article R 623-2) prévoit une amende de 3ème classe pour cette infraction.

Nous vous appelons donc à la modération lors de vos travaux de bricolage et de jardinage et comptons sur votre civisme pour respecter le bien-être de vos voisins.

Dans le cas contraire, nous nous verrions dans l'obligation de sanctionner les débordements.



Les dépôts sauvages

Nous constatons avec soulagement que les dépôts sauvages commencent à se raréfier dans notre commune.

La poursuite systématique des auteurs commence à porter ses fruits. Nous continuerons toutefois, avec l'aide précieuse des villecroziennes et villecroziens, à être vigilants.



Les animaux dans la commune

Afin d'éviter une surpopulation animale, la commune a établi un partenariat avec le vétérinaire Jean-François Bonnet concernant la stérilisation des chats errants.

Divagation

Les chiens et chats, trouvés seuls et sans surveillance, sont considérés comme errants. La divagation des chiens et chats sur le domaine communal est interdite. Surveillez bien votre animal : sa divagation peut perturber la quiétude de votre voisinage et constituer un trouble à la sécurité publique. Les animaux errants recueillis sur la voie publique sont conduits à la SPA (Société Protectrice des Animaux).

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'abandonner des animaux.

Nourrissage

Nous vous demandons de ne pas déposer de la nourriture (graines, croquettes et autres aliments) à destination des animaux (chats sauvages, pigeons, tout autre animal) dans les lieux publics.

Il est nécessaire d'endiguer la pullulation des animaux errants et de maintenir l'hygiène publique. Les chats sauvages peuvent éventrer des sacs poubelles et les fientes de pigeons dégradent le milieu urbain. Les personnes nourrissant généreusement les chats ou pigeons errants doivent savoir que les rassemblements d'animaux contribuent à la transmission de maladies entre eux et tendent à accentuer leur agressivité.

Réfection du bâtiment de La Poste

En mars, la mairie a fait entièrement refaire la façade du bâtiment abritant la poste.



Avant les travaux.



Après les travaux.



Au revoir, Nicole

Après 36 années au service des usagers de La Poste, Nicole Duclot a pris en avril une retraite fort méritée. Les villecroziens ont eu pendant 10 ans le bonheur d'être accueillis par son frais sourire en franchissant le seuil du bureau de poste.

La municipalité a tenu à organiser un pot de départ pour remercier Nicole de son investissement sans faille. C'est ainsi qu'entourée d'amis, d'élus, d'employés municipaux, de villecroziens, Nicole a pu faire ses adieux professionnels à Villecroze.

Stop Pub

Des autocollants Stop Pub, à apposer sur votre boîte aux lettres, sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Les actions du CCAS

Le mercredi 25 mai, le CCAS (Centre Communal d'Action Social) a organisé un **goûter à thème** pour les seniors. Mai étant le mois du théâtre à Villecroze, les participants ont pu assister à une représentation de l'atelier adultes de l'ADV avec un florilège de sketches des Inconnus. Puis, rafraîchissements et petits gâteaux ont rassemblé tout le monde dans la bonne humeur sous les marronniers.

Parce que **la mémoire** s'entretient, le CCAS a mandaté l'association Gulliver pour une conférence sur le thème de la mémoire le samedi 10 décembre 2016. Cette conférence sera suivie de 5 ateliers-mémoire, le premier se tenant lundi 12 décembre 2016.



Goûter du 25 mai organisé par le CCAS, en partenariat avec l'ADV.

Le CCAS de Villecroze a intégré le **projet européen Consenso**. Ce projet, relayé sur le territoire par la conseillère départementale Nathalie Perez-Leroux, a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et isolées, en particulier dans les territoires ruraux. Pour cela, un infirmier spécialement formé aura le rôle d'un coordinateur territorial médico-social, c'est-à-dire qu'il sera en lien à la fois avec les professionnels de santé et les proches de la personne âgée.



Un dernier regard aux documents administratifs avant une retraite bien méritée.

Bonne retraite, Jacqueline !

Notre secrétaire de mairie, Jacqueline Moulary, a pris sa retraite au 31 décembre 2015, après quarante ans au service des villecroziens.

Entrée à la mairie en février 1975, Jacqueline a connu différents locaux : la maison du parc, l'ancienne mairie située à l'entrée du vieux village et, depuis 2004, la mairie actuelle place de la Souvenance. Elle a travaillé avec cinq maires : Philippe Bastianelli, René Wasserman, Georges Carlini, Michelle Ticot et Rolland Balbis, et assisté à plus de 250 conseils municipaux.

Enfant du pays, Jacqueline a toujours eu à cœur de mettre ses compétences au service de la commune. Son sens du service public s'est illustré à de nombreuses reprises tant sur d'épais dossiers d'investissements qu'au contact des administrés.

Pour célébrer cette riche carrière, la mairie a organisé une cérémonie d'amitié rassemblant membres du personnel et élus. A cette occasion, Jacqueline s'est vue remettre par le maire Rolland Balbis une superbe assiette en céramique ornée du blason de Villecroze, réalisée par Christian Ziegler, artisan-potier et, par le député Olivier Audibert-Troin, la médaille d'or de l'Assemblée nationale.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !

L'ADV a fait son Mai

En ce mai 2016, au terme de trois semaines de représentations, le rideau rouge est tombé, clôturant cette 27^e édition du Mai théâtral, qui s'est achevée dans une communion entre acteurs et spectateurs.

« La préparation d'un spectacle théâtral, c'est d'abord une irremplaçable expérience collective. Ecoute, don de soi, respect de l'autre... autant de valeurs qui justifient que l'école fasse une large place au théâtre ». Ces mots de G. Armani ont été particulièrement appliqués par les enfants des classes de CP et de CE de l'école de Villecroze. Nous tenons à saluer leur travail effectué tout au long de l'année.

Merci donc aux enfants de l'école de Villecroze, à ceux des ateliers de l'ADV, à tous les participants de ce Mai théâtral qui nous ont fait vibrer !

C'est grâce à eux qu'au fil des années, le Mai théâtral est devenu un évènement culturel incontournable où l'effervescence et l'émotion sont toujours au rendez-vous.

Nous remercions également tous ceux qui, par leur présence généreuse et leur aide bénévole, ont permis le succès de cette belle aventure et nous espérons que ce festival de théâtre scolaire, lancé en 1990 par M. Wasserman et son équipe, continuera dans le même élan de générosité, de liberté et de fraternité.

En septembre, nous serons présents à la Journée des Associations. N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur notre stand.

Voici un extrait du palmarès de cette 27^e édition :

- > Mistral d'Or catégorie Primaire : *Bouli Miro*, atelier ADV, Villecroze
- > Mistral d'Argent catégorie Primaire : *La maîtresse est notre pire cauchemar*, école Jean Jaurès, Brignoles
- > Mistral d'Or catégorie Collège : *Eduquons-les*, atelier ADV, Villecroze
- > Mistral d'Argent catégorie Collège: *Pierre et Léa regardent les dialogues*, collège Gustave Roux, Hyères
- > Mistral d'Or catégorie Lycée : *Les œuvres complètes de William Shakespeare*, Lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin
- > Mistral d'Argent catégorie Lycée : *Le conseil de classe de la seconde H*, école Gérard Philippe, Grasse.

Pour cet été, l'ADV vous donne rendez-vous :

- > pour un vide-greniers, avec animation théâtrale, dans le vieux village dimanche 10 juillet
- > pour une représentation de la pièce *Cœur Ardent* par la Compagnie Théâtre itinérant La Passerelle, sur la place Général de Gaulle mercredi 27 juillet
- > pour la descente aux flambeaux avec distribution de lampions, sur la place Général de Gaulle lundi 15 août.

Contact : **Joyce Favre 06 34 38 19 52**

Facebook : **page ADV-Villecroze**



Les enfants des classes de CP et CE jouent "Le procès", prix de la création 2016.



Les danseuses de Batoomka à la Saint-Romain en août 2015.

Batoomka

L'association Batoomka vous propose à la Maison des Associations :

- > Un cours de danse Afro-Brésilienne (Technique Eneïda Castro) le jeudi à 19h pour tous niveaux. Ce cours, d'une durée de 1h30, se pratique pieds nus et commence par un échauffement à la barre de 45 mn.
- > Un cours le mercredi à 19h30 pour la pratique des échasses urbaines à ressort, dans un but déambulatoire et chorégraphique. La durée du cours est de 1h30.

Au-delà de cet apprentissage en salle, l'association élabore des chorégraphies en vue de prestations scéniques.

Contact : **06 09 50 04 63**

Courriel : batoomka@free.fr

Centre d'Animation Culturelle et Sportive de Villecroze

En 2016, le nombre de membres du CACS a fortement augmenté, nous comptons maintenant presque 160 adhérents.

A l'automne dernier et au printemps 2016, différentes sorties ont été organisées : la Fondation Maeght à Saint-Paul de Vence, les Carrières de Lumière aux Baux-de-Provence, le cirque de Pékin à Toulon, Holiday on Ice à Marseille, une randonnée de 4 jours dans l'Hérault.

Le traditionnel repas de fin de saison a eu lieu dans le parc dans une atmosphère conviviale.

Nous avons prévu un voyage au Portugal au mois de septembre et une représentation de Danses Celtiques en novembre.

Le CACS vous propose des cours de gymnastique et de yoga, des randonnées pédestres, de la danse de salon, des cours d'informatique et de photographie numérique, des jeux de société et un atelier de peinture.

Contact : **Auguste Jonkhoff**, président **06 89 30 02 13**
Courriel : ajonkhoff@wanadoo.fr



Randonnée du 14 mars à La Colle du Rouet, Pic Rébéquier et Rocher Fille Isnard.

L'atelier de peinture du CACS recrute

Les participants se réunissent tous les mardis à la Maison des Associations pour peindre ensemble. Il reste quelques places, les nouvelles vocations seront les bienvenues. Pour vous inscrire à l'atelier, merci de contacter Françoise Cortes au 06 07 25 03 11.

Toutes nos activités, dont le planning peut être consulté sur le site internet de la municipalité, remportent toujours un grand succès. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'association.

Les Amis des Fleurs de Villecroze

Notre belle association poursuit ses travaux d'embellissement par l'entretien des jardinières déjà installées l'an passé, des plantations de saison mais aussi de nouvelles réalisations comme celles effectuées à l'office de tourisme.

Les amis des fleurs ne manquent pas de projets et souhaitent qu'ils voient tous le jour pour le plaisir des villecroziens et des visiteurs.

Merci pour la fidélité de nos adhérents et pour les nouveaux venus.

Un grand regret d'avoir constaté quelques vols de fleurs et de plantes.

L'adhésion 2016 est maintenue à 15 euros, en tant que membre actif ou soutien. Les dons sont les bienvenus.



Massif réalisé à l'office de tourisme.

Contacts :

Jocelyne Willot, secrétaire **06 30 89 23 36**

Martine Fayaubost, trésorière **06 20 80 88 98**

Gilles Grioche, président **06 23 67 17 76**

La Rose d'Automne

La Rose d'Automne propose à ses adhérents de se réunir tous les mercredis après-midi au club pour partager divers jeux avant de déguster un sympathique goûter.

De plus, depuis le début de l'année, de nombreuses réjouissances ont rassemblé nos adhérents :

- > Grand loto du blanc avec ses galettes des rois le 6 janvier
- > Loto des crêpes le 17 février
- > Loto des ganses le 16 mars
- > Journée Florilège avec repas gratuit le 30 mars
- > Grand loto de printemps avec ses chocolats de Pâques le 6 avril
- > Journée RS Distribution avec repas et lots gratuits le 30 avril

> Repas de la Fête des Mères dimanche 22 mai

> Sortie à la Bambouseraie du Gard avec promenade en train.

Pour clôturer le semestre, nous prévoyons une soirée festive dans le jardin de la Baume.

Après l'interruption estivale, nous reprendrons nos activités en septembre et un voyage sera proposé aux adhérents.

D'autre part, nous avons eu le bonheur de fêter mercredi 13 avril les 90 printemps de Maguy Barthélémy, doyenne du club, autour d'un goûter offert pour l'occasion par ses enfants. Les adhérents de La Rose d'Automne ont eux offert le bouquet et ce fut pour tous un grand moment d'émotion !

Georgette Balbis,
présidente



Repas festif pour la Rose d'Automne.



Un très bel anniversaire pour Maguy Barthélémy.

Sahara Anmilale

Sahara Anmilale soutient toujours l'école de Tangou à la frontière du nord du Mali. Nous finançons la cantine avec un repas par jour par enfant (souvent le seul de la journée) et également les fournitures scolaires.

Nous sommes très heureux d'informer toutes les personnes qui nous soutiennent qu'une école en dur avec une cantine a été construite par une ONG avec 4 salles de classes. Trois instituteurs ont été nommés et assurent les cours à plus de 500 enfants depuis le début de l'année 2016.

Une équipe pour construire un puits est sur place en ce moment. Ce puits servira à l'arrosage d'un potager et l'abreuvement des animaux. Nous allons participer au financement de ce puits en partenariat avec une église chrétienne des Etats-Unis.

Pour financer ces projets, nous organisons une exposition itinérante de peintures et photos sur le



L'heure de la classe à Tangou.

thème « L'eau c'est la vie ». Elle a débuté au moulin à huile de Tourtour, du 14 au 16 mai 2016.

D'autres lieux d'exposition sont prévus : Villecroze, La Motte, Lorgues... Cette exposition se terminera le samedi 17 septembre 2016 à 18h par une vente aux enchères d'une œuvre, offerte par chaque artiste, au profit de la construction du puits à Tangou.

D'autre part, Sahara Anmilale vous invite pour un concert de jazz en plein air avec le « Trio Charles Kieny » (accordéon, contrebasse, batterie) au domaine de Valcolombe à Villecroze le vendredi 29 juillet 2016 à 18h30.

Pour plus d'informations, consultez le site : <http://www.sahara-anmilale.org/>

Si vous avez envie de participer au fonctionnement de l'association, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : sahara.anmilale@ymail.com

ou **Sahara Anmilale**,
Mairie, Place de la Souvenance - 83690 Villecroze.



L'école de Tangou.

Bonjour les bébés

BIGAN CORNUEL Cloé	23/12/2015
RAGNO Jules, Mael, Stanislas	25/12/2015
PAILLART Adrien, Simon, Pascal	16/02/2016
POUDEVIGNE Antonin, Joseph, Marcel	22/02/2016
UGO Olivier, Christian	06/03/2016

Pour le meilleur...

CARON Angélique et CANDEL José-Maria	23/01/2016
DELAHOUCHE Maud et HOBBE Jean-François	19/03/2016
PELISSIER Myriam et FRIQUET Olivier	28/05/2016

Ils nous ont quittés

BLANC Jacques	20/08/2015
GUIOL Lucienne	24/08/2015
PÉROL Jacques	27/11/2015
DUCLOS Jean-François	30/12/2015
MARY Luc	17/01/2016
GUILLOU Noellie	14/02/2016
MORINI Serge	29/04/2016
BORGETTO Eric	29/05/2016
SAVARY Claude	03/06/2016
WALLNER Hélène	14/06/2016

Le Jumelage

Nous vous donnons rendez-vous au loto du 14 juillet pour un après-midi animé sur notre belle place ombragée.

L'accueil de nos correspondants italiens est prévu pour le premier week-end de septembre. Nous attendons ces temps de retrouvailles et de partage avec impatience.

Notez sur vos agendas la soirée italienne du samedi 15 octobre avec repas et animation musicale. Nous vous espérons nombreux pour cette rencontre ouverte à tous qui permet de mieux se connaître.

Nous rappelons à nos adhérents notre collaboration avec le CACS qui organise un voyage au Portugal.

Contacts :

Rosa Guillain, présidente **06 73 53 20 08**

Jean-Claude Michon, secrétaire **06 63 09 62 96**

Manifestations Été Automne 2016

1^{ER} JUIL. - 15 SEPT.	Festival de l'Art dans le Parc		Parc municipal
SAMEDI 2 JUILLET	Brocante professionnelle		Place Général de Gaulle
 VENDREDI 8 JUILLET	Inauguration du Festival de l'Art dans le Parc		Parc municipal
 DIMANCHE 10 JUILLET	Vide-greniers de l'ADV	ADV	Vieux village
 JEUDI 14 JUILLET	Loto du Jumelage	Jumelage	Place Général de Gaulle
 DIMANCHE 17 JUILLET	Festival Jazz Verdon		Place Général de Gaulle
 MERCREDI 27 JUILLET	Soirée-théâtre de l'ADV <i>Cœur Ardent, Cie Théâtre itinérant La Passerelle</i>	ADV	Place Général de Gaulle
 VENDREDI 29 JUILLET	Concert Trio Jazz Charles Kieny	Sahara Anmilale	Domaine de Valcolombe
 SAMEDI 6 AOÛT	Brocante professionnelle		Place Général de Gaulle
 DU 13 AU 16 AOÛT	Fête votive de la Saint-Romain	Comité des fêtes	Place Général de Gaulle
 SAMEDI 13 AOÛT	Soirée musicale avec Jerrycan	Comité des fêtes	Place Général de Gaulle
 DIMANCHE 14 AOÛT	Soirée musicale avec Patricia Magne	Comité des fêtes	Place Général de Gaulle
 LUNDI 15 AOÛT	Descente aux flambeaux, feu d'artifices et bal avec Mirage	Comité des fêtes	
 MARDI 16 AOÛT	Grand aïoli et concours de boules	Comité des fêtes	Place Général de Gaulle
 DIMANCHE 21 AOÛT	Vide-greniers	Office de tourisme	Village
 VENDREDI 16 SEPT.	Concert de hautbois, <i>par les élèves de Maurice Bourgue</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
 SAMEDI 17 SEPTEMBRE	Fête des 20 ans de la crèche	Crèche Leï Drôle	Parc municipal
 SAMEDI 17 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine	Office de tourisme	
 DIMANCHE 18 SEPT.	Journées du Patrimoine	Office de tourisme	
 SAMEDI 24 SEPT.	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		Office de tourisme/CACS
 DIMANCHE 25 SEPT.	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		Office de tourisme/CACS
 VENDREDI 30 SEPT.	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		Office de tourisme/CACS
 SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		Office de tourisme/CACS
 DIMANCHE 2 OCT.	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		Office de tourisme/CACS
 VENDREDI 14 OCT.	Concert de musique de chambre, <i>par les élèves de Jacques Zoon</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
 VENDREDI 28 OCT.	Concert de violon, <i>par les élèves d'Augustin Dumay</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
 VENDREDI 11 NOV.	Concert de clavecin, <i>par les élèves de Pierre Hantai</i>	Académie musicale	Centre musical
 DIMANCHE 27 NOV.	Fête de la Sainte-Catherine		Place Général de Gaulle
 DIMANCHE 27 NOV.	Marché de Noël	ADV	